

Les dons planifiés

***Donner...
pour offrir la santé.***



350, boul. Taché Ouest
Montmagny QC G5V 3R8

Téléphone : 418-248-0630 #4444

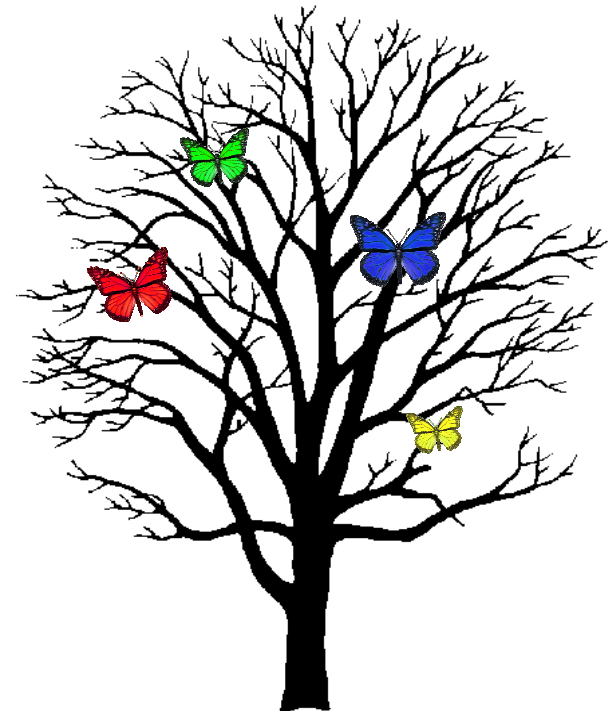
Télécopie : 418-241-5417

Courriel : fondation_hdm@ssss.gouv.qc.ca

www.fondationhoteldieumontmagny.com



PROGRAMME DE RECONNAISSANCE DES DONN PLANIFIÉS







La Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montmagny bénéficie, depuis sa création en 1982, du soutien constant de la population.

Dans le cadre de la mise en place de son programme de dons planifiés, la fondation désire souligner de manière tangible la confiance témoignée par ses donateurs. Elle établit donc comme suit les normes de son programme de reconnaissance.

1. Le présent programme de reconnaissance s'applique aux individus qui font un don planifié à la fondation.
2. La fondation doit obtenir le consentement du donateur pour toute forme de reconnaissance du don.
3. Selon l'importance du don planifié remis à la fondation, l'engagement du donateur sera souligné sous différentes formes, tel qu'il apparaît au tableau de reconnaissance :
 - ◆ lettre de remerciement;
 - ◆ inscription du nom du donateur dans une liste publiée sur le site Internet de la fondation;
 - ◆ papillon identifié sur la murale honorifique;
 - ◆ remise d'un certificat et d'une épinglette de la fondation;
 - ◆ dédicace d'un équipement médical, à la demande du donateur (sous réserve du respect de ses objectifs et des besoins de la fondation);
 - ◆ remise d'une plaque d'honneur.
4. Toute forme de reconnaissance doit se faire dans les meilleurs délais.
5. Les frais reliés à la reconnaissance d'un donateur sont à la charge de la fondation (matériel et installation).
6. Le conseil d'administration de la fondation est responsable de l'application et de la mise à jour de ce programme.

TABLEAU DE RECONNAISSANCE

	 de 1 000 \$ à 9 999 \$	 de 10 000 \$ à 24 999 \$	 de 25 000 \$ à 49 999 \$	 50 000 \$ et plus
Lettre de remerciement	X			
Inscription sur le site Internet	X	X	X	X
Murale honorifique *	X	X	X	X
Certificat et épinglette		X	X	X
Dédicace d'un équipement			X	X
Plaque d'honneur				X

- * La murale honorifique sera représentée par un arbre, symbole de force et de longévité, lequel sera situé près du bureau de la fondation. Chaque donateur se verra remettre un papillon de couleur et de format correspondant au montant du don : le jaune pour la vie, le vert pour l'espoir, le rouge pour la santé et le bleu pour l'accomplissement. Le donateur pourra donc l'apposer sur la murale accompagné d'une plaquette identifiant son nom et le montant du don, s'il le désire.

L'arbre se verra alors égayé par les papillons de couleur qui viendront s'y greffer au fil des ans...